

COMMISSION EXCEPTIONNELLE BDDF Après-Vente OAV du 6 juillet 2010**Projet d'accompagnement des ayants droit dans le cadre de l'Agence Succession**

La Direction a enfin pris conscience du problème récurrent de la perte des avoirs contrôlés dans le cadre du traitement des successions. Elle l'estime, tous les ans, à environ 1,9 milliard d'euros.

Pour y pallier, elle a décidé de mettre en place une nouvelle structure qui favorisera la conservation et la captation des flux dans le cadre des successions.

Un pilote, situé à Val de Fontenay, a été mis en place en octobre 2009. Il couvre plusieurs Groupes de la DR de Bordeaux et de la DRBP. La Direction semble être satisfaite du résultat de ce pilote.

Sur une période allant du 19 octobre 2009 au 7 mai 2010, 66.57 % (7 136 K€) des avoirs bancaires détenus au moment du décès ont été conservés et 67 % (1 836 K€) de l'assurance vie sont restés sur nos livres.

➔ La Direction profitera de la création de cette structure pour rassembler les deux APAC Successions en supprimant l'APAC Successions du quai de Jemmapes (Paris) et, par conséquent, faire une nouvelle économie sur les effectifs.

L'Agence Succession se situera à Val de Fontenay et engendrera 40 à 45 créations de postes.

30 à 35 salariés, dont 2 pour l'encadrement et 3 pour le renfort, prendront un poste de Correspondant Succession (COS).

Leur rôle sera d'être en contact avec les ayants droit et de les suivre tout au long du traitement de la succession.

10 collègues s'occuperont de la reprise des tâches administratives du réseau.

Selon la Direction, les Correspondants Succession n'auront pas d'objectifs chiffrés, leur seul objectif sera de contacter les ayants droit dans les 48 heures.

Un recrutement à venir sera ouvert à différents profils :

- aux commerciaux du Réseau BDDF,
- aux salariés des APAC,
- aux salariés des différentes plateformes téléphoniques,
- aux salariés des filiales et de l'ex-Fortis Banque France.

La Direction a mis en place deux fiches emploi-type que vous trouverez en pièce jointe. N'hésitez pas à les consulter.

Nous avons demandé qu'une information très large soit faite sur ces propositions de postes. La Direction s'est engagée à fournir une formation individuelle à la carte, elle sera donnée en fonction des profils. **A suivre ...**

La montée en charge se fera à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011.

La priorité sera donnée aux derniers groupes du périmètre des DR pilotes, Bordeaux et la DRBP.

Nous tenons à votre disposition, le dossier remis par la Direction.

**Héritage, Patrimoine,
Successions**